

# Un opérateur au cœur de la ville

Rapport annuel 2013

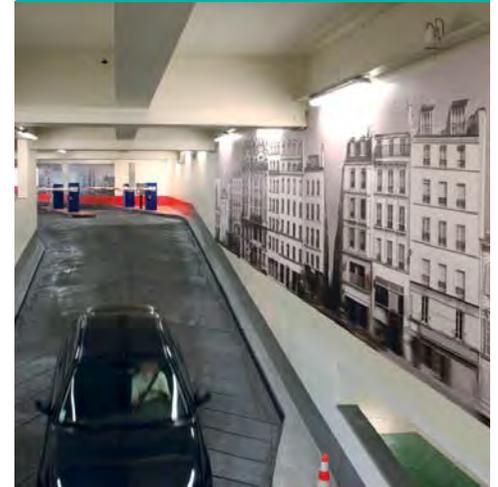


# SOMMAIRE

9

## Mon parking et moi

- Parkings publics
- Parkings résidentiels
- Parkings relais
- Expertise voirie



## 5 Le stationnement, la voiture, la ville

- Édito du Président et du Directeur Général



## D'aujourd'hui à demain

- 2008-2013 : développement et diversification
- 2013 : faits marquants
- 2014-2015 : vers de nouveaux enjeux

21

## Chiffres clés et direction

- Indicateurs chiffrés
- Comité de direction
- Conseil d'administration

41

## Préparer l'avenir en le préservant

- Une politique Ressources Humaines volontariste
- Une démarche environnementale responsable
- Une politique d'achats transparente et éthique

33

# Le stationnement, la voiture, la ville

# ÉDITO DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**À** l'heure où l'Île-de-France compte de plus en plus de voitures qui circulent de moins en moins, où la répartition du domaine public entre véhicules, deux-roues motorisés et piétons se pose âprement et où enfin la qualité de l'air constitue un enjeu sanitaire et économique majeur, le stationnement a plus que jamais vocation à s'intégrer dans une démarche politique et urbaine globale.

Passant d'une conception fragmentée du stationnement à une logique de multimodalité, les collectivités sont bien décidées à jouer pleinement leur rôle d'harmonisation des politiques de mobilité sur leur territoire local.

La Saemes ambitionne d'accompagner ses clients délégués dans cette démarche, tout en anticipant les grands enjeux à venir : l'accessibilité pour tous, la tarification au quart d'heure et la dépenalisation du stationnement, qui vont sans conteste modifier l'équilibre économique de certaines de ses délégations de service public. Maîtrise des investissements, innovation dans les offres et services, organisation efficace et à l'écoute des clients seront les clés de la réussite pour permettre à la Saemes de poursuivre son développement et conforter sa position d'opérateur global en Île-de-France.

**Yves CONTASSOT**  
Président

**Alain DEVES**  
Directeur Général



# Mon parking et moi

Des parkings plus proches, plus agréables à vivre, mieux adaptés aux besoins de chacun, plus facilement accessibles et plus sûrs... mais aussi des services en ligne, des offres pour les deux-roues, des services à la personne et des offres de lavage : la Saemes enrichit l'expérience du parking, au bénéfice de ses clients.

# 11 800 PLACES DANS LES PARKINGS PUBLICS D'ÎLE-DE-FRANCE

Pour proposer au plus grand nombre un service de qualité, la Saemes s'attache à diversifier ses offres et à s'adapter aux besoins de chacun à travers des équipements plus nombreux, plus accessibles et plus agréables, des tarifs modulables et des services adaptés.

**L**ocalisés en grande majorité à Paris intra-muros (65%) ainsi qu'en région parisienne, dans le Val-de-Marne, les Yvelines et en Seine-et-Marne (35%), les parkings publics gérés par la Saemes sont exploités dans le cadre de concessions, affermages ou baux commerciaux. Ils accueillent des clients abonnés ou des usagers horaires, conducteurs de véhicules légers, de motos, de vélos...

## DES PARKINGS AU PLUS PRÈS DES USAGERS

La Saemes assure pour l'ensemble de sa clientèle des prestations conformes à leurs exigences: des parkings accueillants, agréables, confortables et sûrs. Elle s'engage particulièrement sur les points suivants:

- **La sécurité:** l'éclairage, la vidéo-surveillance, la téléphonie d'urgence, les moyens de détection et de lutte contre les incendies, la ventilation des espaces de circulation des véhicules et des piétons, tous ces éléments concourent à la sécurité dans les parkings. La diffusion de musique d'ambiance et la décoration soignée des parkings, réalisée en partenariat avec la Parisienne de Photographie

et d'autres artistes ou photographes, contribuent également fortement à ce cadre sécurisant.

- **La propreté:** un nettoyage quotidien des accès piétons, des ascenseurs et des voies de circulation est assuré par le personnel d'exploitation, renforcé par du personnel d'entretien directement affecté à des tâches de nettoyage d'envergure.

- **L'accueil:** le personnel est formé à la relation client; disponible et vigilant, il est attentif aux demandes de la clientèle.

- **L'accessibilité:** la Saemes conduit actuellement un important programme d'amélioration de l'accessibilité de ses parkings aux personnes à mobilité réduite.

- **La transparence:** un affichage systématique des tarifs et du règlement intérieur est assuré dans tous les parkings publics. Par ailleurs, les remarques ou réclamations des clients sont annotées sur un registre spécifique pour faciliter leur traitement centralisé auprès du service Qualité.

**P** 28  
parkings PUBLICS



**RÉSERVATION  
SUR INTERNET:  
LE STATIONNEMENT  
COMMENCE EN  
LIGNE!**

Le service de réservation de places sur Internet, proposé par la Saemes, permet à l'internaute de réserver, en quelques clics, une place de stationnement dans 16 de ses parkings publics. Plus de 10 000 clients ont bénéficié de ce service en 2013, dont la grande majorité pour le parking Méditerranée-Gare de Lyon. **Un gain de temps et une place assurée!**

Client ayant réservé sur Internet,  
accueilli sur le parking Sèvres-Babylone (Paris 7<sup>e</sup>)

Depuis maintenant une dizaine d'années, la Saemes s'attache à faire évoluer le métier de gestionnaire de parkings vers un métier de services.

Le contrat de base qui consistait à proposer un parking propre et sûr à ses usagers est désormais enrichi d'une palette de tarifs (abonnements, forfaits, tarifs Résidents Petits Rouleurs, tarifs motos, tarifs petits véhicules de moins de 3 m...), de services à la personne (places PMR, places de civilité pour les familles, presse gratuite...) et de services pour la voiture (comme le lavage à sec proposé dans une dizaine de parkings publics, la présence de kits de dépannage, de gonflage des pneus, bornes de recharge pour véhicules électriques...). Les moyens de paiement se diversifient: cartes bancaires, American Express, **carte Total GR**. Le paiement par Total GR est plébiscité par les clients professionnels qui n'ont plus besoin d'avancer les

frais de stationnement pour le compte de leurs employeurs. Sur certains parkings, 30 % du chiffre d'affaires est réglé avec ce moyen de paiement.

Depuis 2013, la Saemes permet également à ses clients de réserver des places de stationnement via les plates-formes Parkings de Paris et Résaplace sur son site Internet.

### LES DEUX-ROUES, AUSSI, ONT DROIT AUX PARKINGS!

La multiplication des deux-roues motorisés en région parisienne (500 000 deux-roues en Île-de-France dont 150 000 à Paris) et la question corollaire de leur stationnement sur l'espace public ont conduit la Saemes à imaginer une offre dédiée.

Interrogés début 2013 à l'occasion d'une étude conduite auprès des utilisateurs réguliers de la Saemes, les motards ont en effet affirmé leur besoin de sécurité, en même temps que leur désir d'abriter leur véhicule des intempéries.

Pour répondre à ces demandes, la Saemes a donc développé une offre spécifique aux deux-roues, avec le stationnement horaire dans 10 de ses parkings publics et des abonnements dans 46 parkings publics et résidentiels: des espaces motos y sont dédiés et sécurisés et les tarifs très attractifs (un tiers du tarif voiture).

La hausse très nette de la fréquentation des places parkings motos (+23 % entre 2010 et 2013 pour les clients horaires et +32 % pour les clients abonnés) prouve l'intérêt de cette offre et sa pertinence pour la vie dans la ville, aujourd'hui.



Parking Méditerranée-Gare de Lyon (Paris 12<sup>e</sup>)



### LAVAGE À SEC: LA PROPRETÉ ÉCOLOGIQUE

Partenaire de la Saemes depuis 2009, la société Autobella nettoie les voitures et les motos des clients pendant qu'ils stationnent, grâce à un procédé écologique, sans eau, avec des produits biodégradables. Les clés sont ensuite déposées dans un boîtier sécurisé, pour permettre aux clients de les récupérer quand ils le souhaitent. Autobella est présente dans 8 parkings publics Saemes.



Service de lavage à sec Autobella



Parking Pyramides (Paris 1<sup>er</sup>)

### LES PARKINGS ACCUEILLEN L'ART

L'art dans le parking: la Saemes met en valeur des fonds iconographiques et photographiques de la Ville de Paris, gérés par la Parisienne de Photographie. Ces fonds comprennent les collections des musées, bibliothèques patrimoniales et autres institutions culturelles municipales, ainsi que les collections de l'agence photographique Roger-Viollet.

Les parkings École de Médecine et Pyramides sont ainsi décorés de reproductions historiques de leur quartier. Le parking Notre-Dame présente, quant à lui, des reproductions originales de gargouilles ornant la façade de la cathédrale et réalisées par le designer graphique Arnaud de la Bâtie.

La ville dans le parking: d'autres parkings proposent un lien original entre la vie dans la ville et le parking. À Sèvres-Babylone, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une fresque géante des habitants et commerçants du quartier, réalisée par la photographe Madeleine Caillard, est déployée sur un niveau entier.

### La Saemes apporte un soin particulier à la décoration de ses parkings publics, contribuant ainsi à les rendre plus accueillants et ouverts sur la ville.

FRANCK DELORME  
CHEF DE PARC



### Quelles sont les spécificités d'un parking comme Méditerranée-Gare de Lyon?

Méditerranée-Gare de Lyon n'est pas un parking comme les autres car son activité est directement liée à celle de la gare. Sa clientèle est composée en majorité d'hommes et de femmes d'affaires, qui laissent leur voiture ou leur moto pour de courtes durées, à l'occasion d'un déplacement professionnel, ainsi que d'accompagnants qui viennent déposer ou chercher un voyageur. À cette clientèle d'affaires s'ajoutent les vacanciers qui sont très nombreux à fréquenter le parking les jours de grand départ.

### Quels services proposez-vous à cette clientèle?

Les deux services phares de Méditerranée-Gare de Lyon sont la réservation et le lavage. Les clients sont nombreux à réserver leur place à l'avance via [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr), pour 1 heure ou un week-end (+25 % en 2013). La clientèle d'affaires profite souvent du fait que sa voiture reste toute la journée dans le parking pour la faire nettoyer par notre prestataire Autobella. Méditerranée-Gare de Lyon dispose aussi du plus grand parking motos de la capitale (126 places), dans lequel les motards apprécient de se garer en sécurité. Mais le service qui plaît le plus à nos clients, c'est sans aucun doute la mise à disposition gratuite de porteurs de bagages pendant les périodes de départs en vacances!

### Quels sont les projets pour ce parking?

Des travaux de rénovation importants vont commencer en juin 2014, pour améliorer le confort de nos clients. Ils concerneront principalement les ascenseurs: les quatre actuels vont être remplacés et leur capacité sera doublée. L'escalier principal fera, lui aussi, l'objet d'une modernisation. L'édicule ascenseur qui débouche sur la place Henri-Frenay sera détruit et entièrement reconstruit en verre, pour mieux s'intégrer dans son environnement architectural.

# PARKINGS RÉSIDENTIELS: UNE CLIENTÈLE D'ABONNÉS

En plus d'offrir à ses abonnés des solutions de proximité et de simplicité d'utilisation, la Saemes développe pour eux des tarifs attractifs, afin d'améliorer toujours leur expérience de la ville.

**À** Paris intra-muros, 54 parkings résidentiels, représentant 9 300 places de stationnement, sont gérés par la Saemes. Parmi ceux-ci, on compte 21 parkings parisiens de surface (non couverts), d'une capacité totale de 1600 places, situés dans les 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Au total, 8800 clients sont abonnés ou amodiés dans les parkings résidentiels Saemes.

Suite aux travaux de rénovation menés en 2012 dans l'intégralité des parkings de surface, la conformité des équipements a été audité et validée par les services techniques de la Ville de Paris, en 2013. Les bornes et les contrôles d'accès ont été renouvelés, ainsi que la visiophonie.

**Des emplacements spécifiques pour les véhicules de personnes à mobilité réduite et pour les véhicules électriques.**



Parking Église Gentilly (94)



Client abonné

54  
PARCS  
RÉSIDENTIELS



6 000  
abonnés  
2 800  
amodiétaires



Centre de Surveillance et de Gestion à Distance

## LES TARIFS RÉSIDENTS PETITS ROULEURS: STATIONNEZ PLUS, PAYEZ MOINS!

Cette offre réservée aux abonnés résidents leur permet de bénéficier d'un tarif dégressif en fonction de l'utilisation de leur véhicule: moins il est utilisé, plus le prix de l'abonnement diminue.

Ainsi, si l'abonné utilise son véhicule moins de cinq fois dans le mois, une remise de 40 % par rapport à un abonnement plein tarif lui est accordée. L'objectif est clair: inciter les automobilistes à privilégier des circulations douces pour leurs déplacements urbains et réduire le nombre de voitures circulant en centre-ville.

Les interphones et les commandes à distance des barrières sont désormais centralisés au Centre de Surveillance et de Gestion à Distance de la Saemes. Cela permet la maîtrise des incidents, l'assistance, la surveillance... Les parkings résidentiels, accessibles 24h/24 et 7j/7, sont réservés à la clientèle abonnée et rencontrent un vif succès grâce à une tarification très attractive. Outre les tarifs résidents, des abonnements pour les véhicules de petit gabarit, les deux-roues motorisés, les véhicules électriques, GPL et PMR, contribuent à cette attractivité.

Par ailleurs, un tarif petit rouleur permet aux usagers utilisant peu leur véhicule de bénéficier de remises tarifaires en fin d'année. 53 % des abonnés règlent leur stationnement par prélèvement automatique, permettant une gestion fluide et efficace.

**M. YOUDE ADAMA  
DIOMANDÉ**  
ADJOINT CHEF DE PARC



**Vous êtes actuellement détaché à l'agence commerciale de la Saemes, quel y est votre rôle?**

J'ai pour mission d'assurer le suivi de la relation avec les clients abonnés des parkings résidentiels. Mon rôle consiste ainsi à proposer des contrats d'abonnement, remettre les titres d'accès aux clients, établir des demandes d'interventions techniques, promouvoir les offres d'abonnement en cours, traiter d'éventuelles réclamations des clients, etc.

**Quels sont vos outils de gestion de la relation client?**

Nous travaillons avec différents logiciels de gestion. Spécifiquement développé pour la Saemes, notre logiciel commercial nous permet d'avoir accès aux historiques de tous les abonnés, de créer des contrats en temps réel...

**Les clients ont-ils les mêmes exigences à l'agence commerciale que dans un parking?**

Les clients d'un parking public sont différents de ceux de l'agence. Dans un parc public de stationnement, les clients sont souvent de passage et font appel aux agents d'exploitation pour des problèmes très ponctuels (titre d'accès perdu, barrière qui ne s'ouvre pas, etc.). À l'agence commerciale, le contact avec les clients se fait principalement par téléphone et e-mail, ce qui nécessite une réactivité encore plus importante. Certains clients viennent, également, spontanément à l'agence pour que l'on solutionne leur demande en direct. Nos clients des parcs résidentiels sont fidèles et exigeants!

# DES PARCS RELAIS INTÉGRÉS AUX PÔLES MULTIMODAUX

Le multimodal, qui permet de combiner différents modes de transport, représente une solution d'avenir face aux difficultés de déplacement en ville. C'est pourquoi la Saemes, avec ses Parcs Relais, développe des solutions en ce sens.

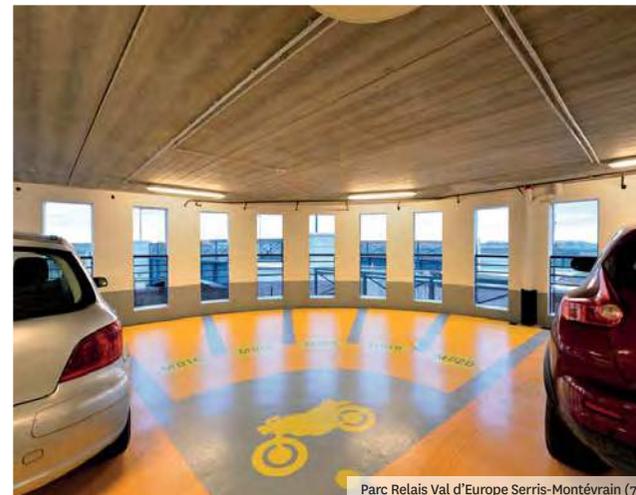


Situés au sein de pôles multimodaux intégrant une gare routière et une gare RER et/ou SNCF, les Parcs Relais permettent aux automobilistes et aux motards, d'accéder plus facilement et plus rapidement au centre de Paris, en évitant embouteillages et stress. Une tarification incitative leur est proposée.

**La Saemes gère 6 Parcs Relais en Île-de-France, dont 5 en Seine-et-Marne, pour une capacité totale de 1 700 places.**



Parc Relais Val d'Europe Serris-Montévrain (77)



Parc Relais Val d'Europe Serris-Montévrain (77)

Le Parc Relais Val d'Europe, construit par la Saemes entre 2009 et 2011 et intégré au pôle multimodal de Serris, offre une continuité de transport entre le réseau routier et ferré grâce à la gare de RER A Val d'Europe. Les clients, se garant dans ce parking tous les matins, rejoignent avec le RER A les grands pôles de connexion que sont Châtelet, Opéra et la Défense.

D'une capacité de plus de 500 places à l'ouverture, mais déjà saturé en 2012, le Parc Relais Val d'Europe a bénéficié, en 2013, d'importants travaux en terrasse: éclairage, mise en conformité du système incendie et du cheminement piéton. Sa capacité a également été augmentée d'une centaine de places.

Les parcs de Thorigny-sur-Marne (parkings Avize et Gare) et de Pomponne (parking Chabanneaux) sont situés sur la ligne P du Transilien, à quelques stations seulement de la gare de Paris Est, tout comme celui de Vaires-Torcy (parking de la Gare). Ce dernier propose 250 places en stationnement couvert, ainsi que des box sécurisés pour les vélos et des places réservées aux deux-roues motorisés.

Enfin, le parc Villejuif (Val-de-Marne), situé dans le pôle multimodal Villejuif-Louis Aragon, offre aux clients une connexion avec la ligne 7 du métro et avec la toute nouvelle ligne de tramway T7 vers Orly, inaugurée en novembre 2013. Il reliera aussi d'ici quelques années la future ligne 15 Grand Paris Express!

## LE PASS NAVIGO: LA NOUVELLE CARTE D'ACCÈS AU PARKING

Mené en partenariat avec le STIF sur le parc Villejuif-Louis Aragon, ce test a pour but de simplifier la vie des usagers en leur permettant d'utiliser leur pass Navigo comme badge d'accès au parking. Pour couronner ce test, une remise d'environ 5 % sur le plein tarif abonnement les incite à s'abonner mensuellement ou annuellement sur le parking.

**JEAN-MARIE EUPHROSINE  
ET ELIOT ELIPIDIO WOOD**  
AGENTS AU CENTRE  
DE SURVEILLANCE ET DE GESTION  
À DISTANCE (CSGAD)

**Vous travaillez au CSGAD de la Saemes la nuit de 21h30 à 7h30, quelles sont vos missions?**

Le CSGAD assure le relais entre l'exploitation, le service technique et le commercial. La nuit, nous surveillons à distance 68 parkings résidentiels et publics. Nous portons assistance à la clientèle, nous vérifions, en cas de blocage, les badges ou titres d'accès, nous contrôlons le bon fonctionnement des équipements d'exploitation. Avec les nouvelles générations de matériels de péage, nous pouvons agir à distance (encaissement d'un titre perdu, réinitialisation...). Nous assurons des missions dissuasives face aux actes de malveillance et faisons, le cas échéant, intervenir les services d'urgence (Police, Samu, Pompiers).

**Quelles sont les principales interventions que vous êtes amenés à réaliser la nuit?**

Nous intervenons souvent pour aider les clients lorsqu'ils rencontrent des problèmes avec leurs titres d'accès en entrée ou sortie de parking. Nous sommes très vigilants sur les déclenchements d'alarmes techniques ou de détection incendie. Si le cas se présente, nous faisons appel à un technicien Maintenance d'astreinte de nuit, qui se rend immédiatement sur place pour vérifier et régler la panne. Nous veillons aussi à la sécurité de nos collègues postés la nuit, seuls dans les parkings publics. Nous devons, bien sûr, transmettre à l'équipe de jour du CSGAD le résumé de toutes les interventions réalisées dans la nuit et informer les différents services de la Saemes, qui sont impactés par les événements qui se sont produits la nuit. Enfin, nous exploitons un mur d'images destiné à effectuer des levées de doute, des rondes de sécurité virtuelles et à optimiser nos différentes missions.

# LE STATIONNEMENT EN VOIRIE: UNE APPROCHE GLOBALE

La question du stationnement en ville va évidemment au-delà des seuls parkings souterrains. La Saemes, acteur global de cet enjeu, étend son savoir-faire au stationnement en voirie afin d'aider les collectivités à mettre en œuvre une politique plus cohérente.

2 200  
PLACES  
en voirie



**A**fin de conforter sa position d'opérateur global sur le plan régional, la Saemes développe, depuis 2012, son expertise en stationnement payant sur voirie.

Elle propose aux collectivités une réflexion complète sur la politique de stationnement de la ville et une réponse à des questions essentielles :

Quelle politique tarifaire pour désengorger le centre-ville et favoriser la rotation des places (le but ultime étant de développer l'accès aux commerces de proximité)? Quelle cohérence avec les tarifs des parcs de stationnement en ouvrage? Quel maillage géographique pour le stationnement payant? Quelle politique de stationnement résidentiel pour les habitants?



Stationnement en voirie à Gentilly (94)



Stationnement en voirie à Gentilly (94)

Comment intégrer dans la ville des parcs de surface ouverts au stationnement résidentiel? Comment intégrer les flux de circulation, les places nécessaires dédiées aux livraisons, aux véhicules PMR et électriques? Quelle solution technologique pour l'équipement en horodateurs et en moyens de paiement?

C'est à toutes ces questions et bien d'autres que la politique de stationnement de surface se doit de répondre. Avec plus de 2200 places gérées en surface sur les villes de Chatou (Yvelines) et de Gentilly (Val-de-Marne), la Saemes intervient sur l'ensemble des composantes du stationnement de ces deux villes.

**Sur les villes de Chatou (Yvelines) et de Gentilly (Val-de-Marne), la Saemes intervient sur l'ensemble des composantes du stationnement.**

**GHISLAIN FOURNIER**  
MAIRE DE CHATOU (78)



**Quelle est la politique de stationnement de votre ville?**

La question du stationnement se situe dans le cœur de ville de Chatou: la place Maurice-Berteaux. Suite à son réaménagement, les objectifs de la commune en matière de fonctionnement du stationnement en centre-ville étaient les suivants:

**EN TERMES D'USAGE:**

- viser une rotation forte des véhicules en centre-ville et notamment sur la place Berteaux pour favoriser le commerce de proximité;
- permettre le stationnement résidentiel hors de la place Berteaux;
- inciter au report du stationnement « moyenne et longue durées » dans le parc de stationnement de la gare.

**EN TERMES DE TARIF:**

- proposer aux usagers une période de gratuité de 30 minutes dans toute la zone payante et d'une heure le samedi dans le parc de stationnement de la gare;
- adopter des tarifs lisibles et clairs pour les usagers, c'est-à-dire des tarifs identiques quel que soit le lieu de stationnement pour les premières heures de stationnement;
- mettre en place des tarifs préférentiels pour les résidents et les commerçants en zone payante.

**Que vous apporte la Saemes dans ce domaine?**

Source de proposition afin de faire évoluer le stationnement vers toujours plus d'efficacité pour les usagers et de réduire les contraintes de circulation, la Saemes, partenaire quotidien de la commune, gère de manière efficace le stationnement tant souterrain qu'en surface.

**Quel premier bilan portez-vous sur la collaboration avec la Saemes?**

Le bilan est positif. La Saemes a vivement participé à l'acceptation par les usagers du stationnement payant en surface, service créé au moment de la signature du contrat. Le parc souterrain connaît un franc succès. La Saemes, gérant, n'y est pas étrangère.

# D'aujourd'hui à demain

Forte de trente-cinq années de développement et de diversification de ses activités, la Saemes conduit de nombreux chantiers pour faire face aux enjeux essentiels de son activité.

# 2008-2013 : DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION

Plus grand respect de l'environnement, mise en place de nouveaux services, développement de nouvelles offres, extension du parc : depuis 2008, la Saemes a conduit une stratégie ambitieuse pour répondre aux nouveaux défis de Paris et de l'Île-de-France.

**A**u cours de ces cinq années, la Saemes a profondément évolué, passant du statut d'opérateur parisien à celui de gestionnaire francilien. Cela s'est notamment concrétisé par de nouveaux contrats en Île-de-France : Val d'Europe, les parcs de la communauté de Marne & Gondoire (Seine-et-Marne), Chatou (Yvelines), Gentilly (Val-de-Marne)...

En plus de son métier d'origine, la construction et la gestion de parkings, la Saemes a également développé un savoir-faire nouveau de stationnement en voirie. Cela lui permet d'accompagner les collectivités plus globalement et de construire avec elles une politique de stationnement plus cohérente.

Dans le même esprit, l'accent a été mis sur la multimodalité, avec l'essor de nouvelles offres : location de vélos électriques, vente de tickets RATP, montée en puissance de l'autopartage dans les parkings publics et résidentiels, extension du nombre de places pour les motos...

Parallèlement, la Saemes a poursuivi son engagement en faveur d'une politique de responsabilité sociale et environnementale. Les chantiers des parkings Val d'Europe Serris-Montévrain (mis en service fin 2010), puis Cardinet (2011), ont ainsi été exemplaires en matière de développement durable, ainsi que les rénovations des parcs de stationnement Sèvres-Babylone, Reuilly-Diderot, Pyramides et École de Médecine.

Afin d'assurer à l'ensemble de ses clients des prestations en tous points conformes à leurs exigences, la Saemes est certifiée **ISO 9001** depuis 2000 (organisme certificateur DNV) et **ISO 14001 (certification environnementale)** depuis décembre 2011.

Ces cinq années lui ont permis de consolider son activité et ses résultats. Son chiffre d'affaires a ainsi progressé de 14 % depuis 2008, pour atteindre 43,9 millions d'euros HT en 2013.

**La Saemes a poursuivi son engagement en faveur d'une politique de responsabilité sociale et environnementale.**



Façade végétalisée du Parc Relais Val d'Europe Serris-Montévrain (77)

Chantier du parking Cardinet (Paris 17<sup>e</sup>)

# 2013 : FAITS MARQUANTS

L'année 2013 a été pour la Saemes celle de nombreux travaux dans certains de ses parkings emblématiques. Elle a aussi permis de poursuivre le développement de nouveaux sites.



Niveau -1 du parking École de Médecine (Paris 6e)

## DÈS TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉUSSIS

L'année 2013 a été marquée par un rythme très soutenu en termes de rénovation de parkings de stationnement. En voici les éléments principaux.

### Parking École de Médecine (Paris 6e)

Les importants travaux de modernisation, lancés en février 2012, se sont achevés à l'automne 2013, de même que les travaux de réfection de la voirie de la rue de l'École de Médecine et de la rue Hautefeuille, menés parallèlement par la Ville de Paris.

Début décembre, l'inauguration du parking a permis de dévoiler un site métamorphosé, aussi bien en termes d'infrastructure que d'équipements.

### Infrastructure :

En ce qui concerne les accès piétons, les trois anciennes cages d'escalier (80 cm de large) font désormais place à deux nouvelles, plus larges (1,40 m de large) et doublées chacune d'un ascenseur. Celui de l'accès principal est entièrement vitré et accessible depuis la rue, pour permettre aux PMR (Personnes à mobilité réduite) et aux cyclistes d'accéder à tous les niveaux du parking.

Toute l'étanchéité de l'ouvrage a été reprise. La dalle de couverture a été renforcée et des venues d'eau au niveau -4 ont été traitées.

### Autres équipements :

Les nouveaux locaux d'exploitation et d'accueil, plus vastes et largement vitrés, disposent d'une zone réservée à l'accueil et à l'information du public, accessible depuis l'accès piéton principal.

Le réseau de sprinklers a été complètement remplacé et doublé d'un système de détection incendie.

Un système de vidéosurveillance complet a été mis en place. Les matériels de péage et d'interphonie ont été remplacés. Un dispositif de lecture de plaques d'immatriculation améliore la gestion des usagers.



Parking École de Médecine (Paris 6e)

Les moteurs de ventilation et de désenfumage ont été changés. Des pièges à son ont été installés pour atténuer le niveau sonore à l'intérieur du parking.

Un système de récupération des eaux d'exhaure a été créé, de façon à les réutiliser pour le nettoyage du parking.

### Électricité :

Les installations de courant fort et courant faible ont été remplacées ainsi que le groupe électrogène. Les nouvelles installations d'éclairage sont désormais économes en énergie.

### Gentilly (94)

La mise en place du stationnement payant a été réalisée en trois mois, comprenant l'installation des horodateurs en voirie sur un périmètre comportant 1200 emplacements de stationnement payant (pour la première tranche) et l'équipement de deux parkings de stationnement (parc du Centre-Ville et parc de l'Église Saint-Saturnin).

### Chatou (78)

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité PMR du parc de stationnement de la Gare ont été achevés et inaugurés en présence du maire de Chatou, en novembre 2013.

### Vaires-sur-Marne (77)

Les travaux d'équipement du parc de stationnement Centre-Ville en enclos ont été réalisés.



Horodateur en voirie de Gentilly (94)

210 000  
INTERNAUTES  
SUR  
SAEMES.FR



246

SALARIÉS  
EN CDI



373

PLACES DE VÉLOS



1 312

CAMÉRAS  
SUR

67

PARKINGS

59 PLACES POUR  
VÉHICULES  
ÉLECTRIQUES



22 800

PLACES DE  
STATIONNEMENT



Centre de Surveillance et de Gestion à Distance

### Travaux d'accès et de surveillance

En 2013, la Saemes a achevé la tranche ferme du marché de renouvellement des systèmes péagers pour 9 parkings publics, dont ceux de la mairie du XVII<sup>e</sup> et d'École de Médecine.

En juin 2013, le **Centre de Surveillance et de Gestion à Distance (CSGAD)** a été réinstallé dans de nouveaux locaux intégrés au siège administratif de la Saemes. Un travail technique important a été réalisé afin de créer des installations de gestion à distance performantes, permettant d'assurer 24h/24 la réception et le traitement des alarmes de sécurité, la réception des appels phonie, la vidéo-surveillance, et également l'exploitation à distance des parkings sans personnel sur site.

À ce jour, 68 parkings sont sous la vigilance du CSGAD (parkings résidentiels et parkings publics fermés la nuit).

### UN DÉVELOPPEMENT DIVERSIFIÉ

Sur le périmètre de l'Île-de-France, la Saemes a poursuivi une démarche dynamique de réponses aux appels d'offres (notamment aux délégations de service public lancées par la Ville de Paris) et de négociations de gré à gré avec des partenaires privés comme OGIC ou Carrefour. De nombreuses négociations, initiées courant 2013, aboutiront dans l'année 2014, une fois les élections municipales passées.

Enfin, des spécialistes en gestion de patrimoine immobilier sont en cours d'approche, notamment pour la gestion de parcs résidentiels.

# 2014-2015 : VERS DE NOUVEAUX ENJEUX

Au-delà de la poursuite de nombreux chantiers engagés, les années qui viennent devront permettre d'engager des réflexions en profondeur, pour mieux répondre encore aux nouveaux défis de la ville.

### LA RÉNOVATION DES PARKINGS SE POURSUIT

De nombreux projets de rénovation, menés par la direction technique de la Saemes, sont prévus pour 2014-2015.

Un programme important de renouvellement des équipements de sécurité comprend notamment la détection incendie, les gestions techniques centralisées, les détections de gaz polluant.

Sera poursuivi en parallèle le remplacement des installations de péage, notamment celles des parkings Maubert-Collège des Bernardins et Saint-Eustache.

Les travaux d'étanchéité du parking de la gare de Chatou seront menés en 2014, en parallèle des aménagements de surface menés par la Ville.

La Saemes programme en mai 2014 une opération de réhabilitation des ascenseurs du parking Méditerranée-Gare de Lyon, inadaptés à la fréquentation actuelle. Cette opération comprend les rénovations suivantes :

- Remplacement des ascenseurs, actuellement en fin de vie, par 5 ascenseurs largement vitrés, dont 4 de 1600 kg.
- Reconstruction de l'escalier entre le niveau -6 et le rez-de-chaussée.

● Construction d'un édifice de forme ovoïdale, entièrement vitré, à l'emplacement de l'actuelle émergence vétuste en maçonnerie. Cet édifice sera conçu comme un trait d'union entre le nouveau hall entièrement vitré de la gare de Lyon et le tracé de la place Henri-Frenay.

Ce chantier complexe, car réalisé sur un site très fréquenté, s'achèvera fin 2015.

Enfin, le CSGAD (Centre de Surveillance et de Gestion à Distance), véritable centre nerveux de l'entreprise, poursuivra en 2014 son déploiement sur l'ensemble du périmètre géré par la Saemes.

Futur édifice de Méditerranée-Gare de Lyon (Paris 12<sup>e</sup>)

## UN CONTEXTE PORTEUR

Dans une situation marquée depuis déjà une dizaine d'années par la baisse de l'usage de l'automobile en Île-de-France, de nombreux éléments à venir sont susceptibles de modifier favorablement l'environnement et la fréquentation des parcs de stationnement.

### La dépenalisation, une incitation à l'usage des parkings ?

En France, les amendes relèvent du droit pénal et la même infraction au stationnement entraîne la même peine, où qu'elle ait lieu, malgré des tarifs horaires très variables d'une ville à l'autre. Les tarifs des amendes, fixés par l'État, n'ont pas évolué dans les mêmes proportions que les prix horaires du stationnement (parfois 4 €/h à Paris pour un PV à 17 € !), et se révèlent donc insuffisamment dissuasifs.

La dépenalisation du stationnement a pu être réintroduite grâce aux dispositifs législatifs sur la « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPAM) et a fait l'unanimité au Sénat, preuve que le stationnement est bien considéré comme un enjeu local dont les politiques ont souhaité saisir l'opportunité d'en compléter le dispositif actuel, même si la loi ne sera applicable que dans deux ans.

L'enjeu est sensible à double titre :

- Un tarif du PV plus dissuasif pour l'automobiliste permettra de donner au parking si ce n'est une forme de légitimité, du moins une alternative au stationnement payant en voirie dont le forfait de post-paiement sera logiquement revalorisé par rapport au montant actuel de l'amende.
- La dépenalisation, c'est aussi une ouverture possible pour la Saemes vers d'autres services comme le contrôle du stationnement ou le recouvrement des forfaits post-stationnement lorsque la loi sera mise en application à l'horizon 2016.

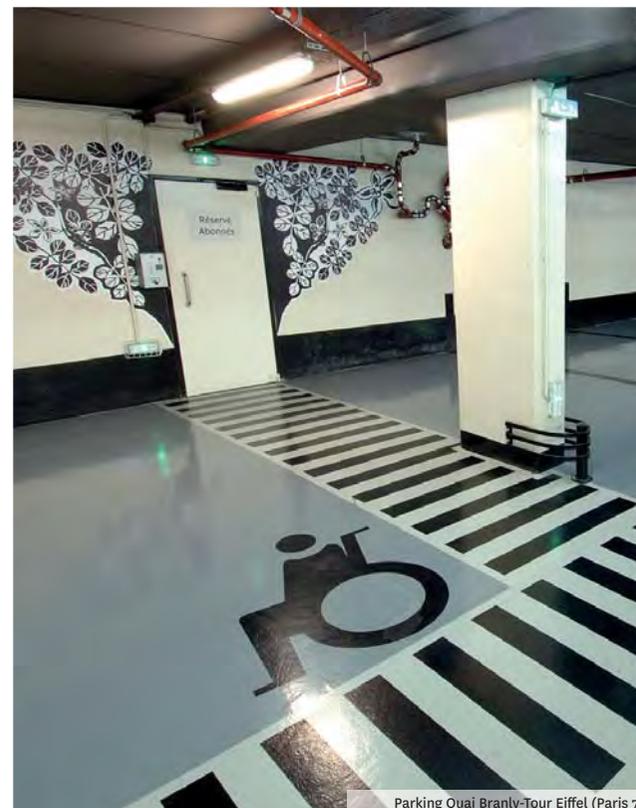
### Un tarif du PV plus dissuasif pour l'automobiliste permettra de donner au parking si ce n'est une forme de légitimité, du moins une alternative au stationnement payant en voirie.

### Une tarification au quart d'heure pour répondre aux besoins de chacun

La loi relative à la consommation, promulguée le 17 mars dernier, a prévu l'introduction de la tarification par tranche de 15 minutes à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015**, dans les parkings de stationnement publics pour les durées de stationnement inférieures à 12 heures. Cette importante modification permettra, à terme, une convergence des tarifications du stationnement en voirie et en enclos et une meilleure lisibilité pour le consommateur entre le temps de stationnement facturé et effectivement consommé, principale critique formulée par les associations de consommateurs – outre le prix – à l'encontre des opérateurs de stationnement.



L'idée de proportionner l'amende au tarif du stationnement a mûri depuis plusieurs années ; un premier projet de loi relatif à la dépenalisation et la décentralisation du stationnement payant sur voirie avait été déposé dès 2004. En permettant aux collectivités locales de fixer librement le montant de l'amende, ce projet avait pour but d'améliorer la lutte contre les incivilités (le non-paiement du stationnement en voirie) et l'efficacité des politiques de stationnement et de déplacements des villes. Le dossier, relativement sensible malgré l'appui de nombreux élus, n'a finalement pu voir le jour.



Même si elle était attendue et objectivement bien accueillie par la Saemes quant à son fondement économique, cette disposition ne va pas sans créer des perturbations dans l'économie des contrats et nécessitera l'adaptation des systèmes péagers. La Saemes s'associera au projet pour permettre une application des tarifs au plus proche des intérêts des collectivités et des consommateurs, dans le respect des règles qui restent à définir pour l'application de la loi.

### Des travaux pour améliorer l'accessibilité de tous

La loi du 11 février 2005 sur "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics.

Dès 2014, la Saemes prévoit un important programme de mise en accessibilité de ses parkings aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les travaux les plus lourds concerneront les parkings Rivoli-Sébastopol (qui nécessiteront la création d'un ascenseur sur voirie), Saint-Eustache et Maubert-Collège des Bernardins, dont les locaux d'exploitation seront entièrement restructurés.

### LES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La sénatrice Claire-Lise Campion, auteur du rapport "Réussir 2015", qui dressait un bilan mitigé de l'état d'accessibilité des bâtiments et de la voirie en France en mars 2013, concluait que le pays ne serait pas prêt pour l'échéance de 2015.

Partant de ce constat, la sénatrice y énonçait une mesure phare, pour faciliter la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), de la voirie et des transports publics pour les personnes publiques ou privées qui n'auront pas procédé aux aménagements nécessaires au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP).

En plus des Ad'AP, le gouvernement a récemment présenté de nouvelles mesures :

- recrutement de 1 000 ambassadeurs de l'accessibilité pour orienter les responsables des lieux publics et privés dans leurs projets d'accessibilité ;
- lancement d'outils financiers par la Caisse des dépôts et consignations et la BPI France, pour permettre aux collectivités et aux entreprises de réaliser leurs travaux ;
- création d'une nouvelle génération de contrats de plan État-Région, intégrant les enjeux de l'accessibilité ;
- lancement d'une campagne de communication nationale.

**Un engagement résolu pour la qualité de l'air**

Afin de garantir la qualité de l'air dans ses parkings, la Saemes équipe ses installations de détecteurs d'oxyde de carbone et d'azote.

Fin 2013, la Saemes a signé, aux côtés des principaux adhérents à la Fédération nationale des métiers du stationnement, une charte de qualité de l'air ambitieuse, par laquelle les professionnels s'engagent :

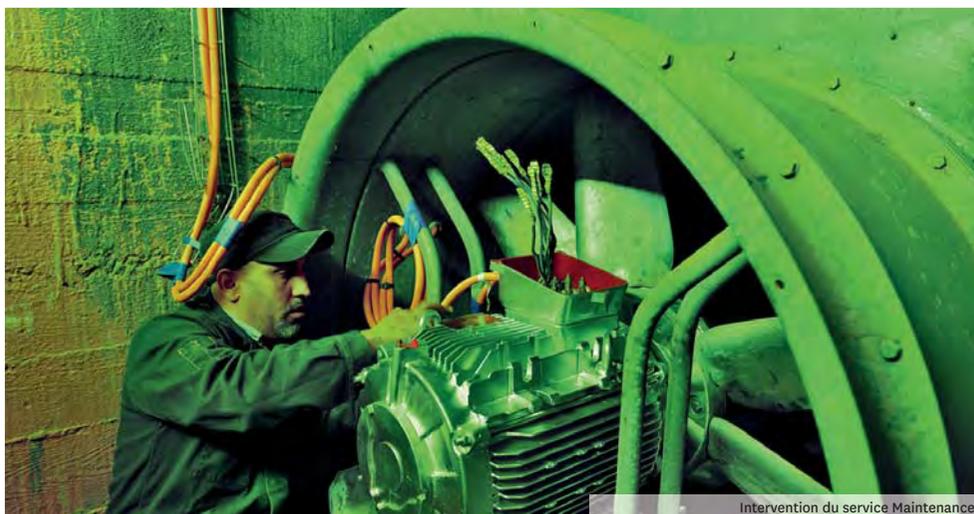
- Pour le monoxyde d'azote (CO), à respecter des seuils de déclenchement des systèmes de ventilation automatiques plus exigeants que ceux prévus par les dispositions réglementaires en vigueur ou les recommandations formulées, à savoir 30 particules par million (PPM) en petite vitesse et 50 PPM en grande vitesse. La Saemes s'est fixé des seuils plus ambitieux encore : 15 à 20 PPM au lieu de 30 PPM en petite vitesse et 40 PPM au lieu de 50 PPM en grande vitesse.
- Pour les oxydes d'azote (NO et NO<sub>2</sub>), à s'équiper d'installations de détection et de mesure, non exigées par la réglementation en vigueur. Les seuils fixés par la Saemes sont de 1 PPM en petite vitesse et 3 PPM en grande vitesse.
- Pour assurer le renouvellement préventif de l'air, à installer, avant le 31 décembre 2015, des horloges déclenchant au moins une fois par jour le renouvellement mécanique de l'air et anticipant notamment les périodes de fréquentation élevée ou basse, pour les parcs de stationnement dont les installations de détection de gaz polluant ne commandent pas le déclenchement de la ventilation.



En plus des dispositions prévues dans cette charte, la Saemes s'est engagée à mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des personnels d'exploitation pour que :

- La ventilation des locaux d'exploitation soit activée en permanence.
- Les portes des locaux d'exploitation soient fermées, par exemple, avec l'installation d'un ferme-porte automatique.
- Les filtres des ventilateurs soient changés régulièrement.
- La ventilation petite vitesse soit maintenue dans les parkings lors d'interventions prolongées des personnels d'exploitation ou de prestataires extérieurs.

Enfin, la Saemes s'engage à assurer une bonne ventilation des locaux d'exploitation, maintenus en légère surpression, avec des systèmes de ventilation indépendants.

**Véhicules électriques :  
un défi à relever**

Le marché des véhicules écologiques, encore peu significatif en France mais soutenu par les aides d'État, se développe au rythme d'environ 58 000 véhicules neufs achetés chaque année, dont une grande partie de véhicules hybrides, et 40 000 véhicules d'occasion échangés\*.

20 % des ventes de véhicules électriques en France concernent les Autolib\*.

L'enjeu essentiel pour la Saemes est d'adapter la fonctionnalité de ses parkings aux contraintes de la voiture électrique : développement des bornes de recharge électrique, des tarifications incitatives et ce dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

\* Source Argus 2013.

**Logistique urbaine :  
le dernier kilomètre de livraison  
en centre-ville**

Le maintien du commerce en centre-ville entraîne d'importants mouvements de marchandises, générateurs de congestion et de pollution. Des solutions innovantes ont vu le jour pour répondre aux problématiques de logistique urbaine, dont la création d'espaces dédiés au sein des parkings. La Saemes, forte de son expérience réussie sur le parking Pyramides (espace logistique urbain dédié à l'activité de Fedex), entend bien contribuer à développer des solutions logistiques dans ses parkings.



# Préparer l'avenir en le préservant

Plus qu'un simple prestataire urbain, la Saemes se veut un véritable acteur de la ville, dans toutes ses dimensions. Engagée en faveur d'un développement durable à la fois environnemental, social et économique, elle affirme, année après année, ses responsabilités d'entreprise citoyenne.

# UNE POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES VOLONTARISTE

Parce que son avenir repose sur ceux qui travaillent pour elle jour après jour, la Saemes porte une attention particulière au recrutement et à la formation de ses collaborateurs.



**ANOUAR DEKAKI,**  
CHARGÉ DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'année 2013 a permis l'embauche de 13 salariés en CDI et la signature de 103 CDD.

70 % des salariés ont suivi une formation dans l'année (soit 426 actions de formations).

En plus de ces embauches, la Saemes intègre, dans ses équipes, des jeunes en contrat de professionnalisation et des stagiaires (6 stagiaires en 2013 répartis dans les différents services du siège).

Attentive au développement professionnel de ses collaborateurs, la Saemes encourage également les parcours qualifiants (validation des acquis professionnels, certificat de qualification professionnelle pour les agents d'exploitation, bilan de compétences).

Avec un budget formation quatre fois supérieur au taux légal, la Saemes a encore montré, en 2013, l'importance qu'elle attache au développement des compétences de ses collaborateurs.

Plus de 5 % des salariés ont pu bénéficier, en 2013, d'opportunités de mobilité interne. Le transfert de l'activité du Centre de Surveillance et de Gestion à Distance du parking Patriarches vers le siège de la Saemes a notamment permis de pérenniser 2 postes d'agent d'exploitation et de proposer 2 mobilités internes.

## **SANTÉ AU TRAVAIL: UN IMPÉRATIF POUR TOUS**

La démarche de prévention des risques professionnels, lancée en 2011, et intitulée RÉFLEXES, permet la poursuite des progrès en santé et sécurité au travail.

Des tests de mise en situation d'urgence sont programmés régulièrement afin de préparer les équipes d'exploitation à des risques éventuels (incendies, fuites d'hydrocarbures...).



### Quel est votre parcours à la Saemes ?

J'ai rejoint la Saemes en 2001 en tant qu'agent d'exploitation du parking Porte d'Orléans. Je travaillais la nuit et poursuivais mes études en parallèle le jour. J'ai continué à étudier jusqu'en 2008, date à laquelle j'ai obtenu mon doctorat en biologie, à l'université Paris 12. J'ai ensuite suivi une formation Hygiène, Sécurité et Environnement d'un an au CNAM grâce à un congé individuel de formation. En 2012, la loi de réforme de la médecine du travail a incité les entreprises à nommer un référent sécurité. C'est dans ce cadre que le poste de chargé de sécurité et prévention des risques a été créé à la Saemes et que j'ai pu y postuler. J'ai donc pris mes fonctions au sein du service Qualité, Sécurité et Environnement le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Quelles sont vos missions actuelles ?

Mon rôle est de promouvoir la politique de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Mon service réalise régulièrement des audits et des formations pour s'assurer des bonnes connaissances du personnel dans ce domaine. J'assure la veille réglementaire et supervise la rédaction et l'actualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels.

# UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE

Œuvrer en faveur d'un environnement urbain préservé et d'une ville plus durable: une démarche globale dans laquelle la Saemes s'engage avec détermination et ambition. Son action s'appuie sur quelques principes revendiqués.

## MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Exploitation, gestion et maintenance des parkings, rénovation, construction, maîtrise de la sûreté, propreté ou encore développement de services..., toutes les activités de la Saemes sont certifiées ISO 14001.

À travers la maîtrise de l'énergie, des déchets, des ressources naturelles et le comportement écoresponsable du personnel, cette démarche a pour but la diminution de l'impact environnemental des activités.

## ÉCONOMIE D'ÉLECTRICITÉ

La Saemes a engagé un programme ambitieux d'économie d'énergie en systématisant le changement des équipements d'éclairage de ses parkings de stationnement et en remplaçant les tubes néon par des tubes à led ou par une combinaison de led et de tubes T5.

En complément des changements d'éclairage, les détecteurs de présence permettent une réduction sensible de la consommation d'électricité des parkings. Le principe est simple: un tiers de l'ouvrage reste éclairé en permanence, les deux autres tiers s'allument à la détection d'un véhicule ou d'un piéton.



## GESTION DES DÉCHETS

La Saemes encourage le tri sélectif: tous les parkings disposent de poubelles papier et de poubelles pour déchets courants. À cette collecte journalière s'ajoute un programme de traitement des déchets encombrants mené une fois par semestre, afin de collecter pneus, batteries, équipements électroniques...

La maîtrise des déchets est également un enjeu important lors des chantiers de rénovation: une charte « chantier propre » est alors signée avec les entreprises sous-traitantes et le choix d'entreprises utilisant des produits moins polluants est privilégié.

## TRAITEMENT DE L'EAU

La question de l'eau est un point important, notamment au regard du management environnemental mené par la Saemes, dans le cadre de sa certification 14001, car les sites parisiens en sous-sol sont souvent confrontés à des problèmes d'infiltration d'eau.

Par ailleurs, la Saemes a renouvelé, en fin d'année 2013, 7 des 28 autolaveuses utilisées pour garantir la propreté de ses parcs de stationnement; les nouveaux modèles permettent d'économiser 30 % d'eau et d'utiliser des faibles dosages de produits nettoyants.



## LE PARKING ÉCOLE DE MÉDECINE, EXEMPLAIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

La Saemes a mis en place trois réseaux permettant de traiter séparément les eaux de lavage, les eaux usées et les eaux d'exhaure. Ces dernières, provenant des infiltrations souterraines, auparavant rejetées dans les égouts, sont désormais utilisées, en partie, pour le lavage du parking.

La rénovation du parking École de Médecine a été assortie de nombreuses mesures destinées à mieux isoler l'ouvrage. Sa dalle de couverture a été renforcée et son étanchéité a été totalement refaite.

Au niveau -4, sujet aux infiltrations, une paroi a été percée pour y injecter une résine qui se polymérise au contact de l'eau; un cuvelage a également été réalisé.

Le système d'assainissement a été entièrement rénové, les différents réseaux séparés, les hydrocarbures sont traités avant rejet à l'égout.

La Saemes étudie actuellement, avec Eau de Paris, l'installation d'un système de rejet des eaux d'exhaure à la Seine, comme il en a déjà été installé à Maubert-Collège des Bernardins. Sur ce parking, plus de 700 000 m<sup>3</sup> d'eaux d'exhaure sont traités chaque année!

# UNE POLITIQUE D'ACHATS TRANSPARENTS ET ÉTHIQUES

Répondre aux nouvelles normes, mais surtout garantir le respect des principes les plus exigeants : tels sont les objectifs de la politique d'achats exemplaire conduite par la Saemes.

Dès 2006, la Saemes a fait évoluer ses procédures d'achats à partir de la réglementation concernant la passation des marchés par les sociétés d'économie mixte, en application des nouveaux textes issus de l'ordonnance du 6 juin 2005 et de son décret d'application du 30 décembre 2005.

La réglementation impose une estimation des besoins au regard de leur nature : « travaux » ou « fournitures de biens et services », mais également au regard d'une distinction spécifique ou générale, selon une unité de lieu et de temps limitée. L'analyse systématique des besoins implique l'appréciation des seuils pour la passation des marchés.

Le service des Achats a accès à une interface spécifique regroupant les supports nécessaires à l'administration des marchés et où se compilent les principes de la procédure (fiches juridiques, etc.) et les outils adaptés, dont notamment des marchés types. Depuis fin 2013, les publications des marchés ont été transférées sur la plateforme *achatpublic.com* pour conférer davantage de visibilité aux annonces publiées.

Le processus des achats fait l'objet d'audits qualité à intervalles réguliers. Le service des Achats a élaboré une charte des achats et du développement durable, ayant vocation à rappeler les règles de transparence, d'éthique et de développement durable.



## CHARTRE DES ACHATS ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Saemes entend promouvoir les pratiques éthiques, sociales et environnementales. La présente charte précise ses engagements pris, ainsi que les dispositions choisies visant à garantir l'application continue et durable de ces principes.

### Engagement éthique

La Saemes s'engage à sensibiliser ou veiller à ce que ses prestataires ou fournisseurs :

- respectent les principes fondamentaux défendus par les conventions de l'Organisation internationale du travail et en particulier l'abolition du travail des enfants et l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
- ne recourent pas au travail dissimulé et soient à jour de toutes leurs obligations fiscales et sociales;
- présentent des garanties en termes de transparence et de non-sollicitation à l'égard des collaborateurs de l'entreprise et se conforment aux règles internes de passation des marchés, dans le cadre strict de l'ordonnance de 2005 et ses décrets s'appliquant aux pouvoirs adjudicateurs.

### Engagement social

La Saemes s'engage à sensibiliser ou veiller à ce que ses prestataires ou fournisseurs :

- respectent la réglementation sociale de même que l'ensemble des normes régissant le cadre de leurs métiers respectifs;
- refusent toute pratique visant la discrimination en matière d'embauche et de gestion du personnel;
- favorisent la promotion professionnelle;
- gèrent leurs collaborateurs dans le principe de respect d'égalité et d'équité;
- ne recourent à aucune coercition mentale ou physique en matière de discipline;
- respectent la législation en vigueur, dans le cadre de la gestion des horaires de travail, la rémunération, la formation, le droit syndical, l'hygiène et la sécurité;
- établissent une démarche visant à la prévention des risques, axée sur la sécurité au travail.

### Engagements environnementaux

La Saemes s'engage à sensibiliser ou veiller à ce que ses prestataires ou fournisseurs :

- disposent d'une politique étayée de développement durable, visant à organiser et rationaliser leurs activités dans le plein respect des principes de protection de l'environnement;
- s'engagent à respecter scrupuleusement la réglementation environnementale et tous les dispositifs s'y afférant;
- établissent un plan continu et progressif d'optimisation des ressources et de réduction de l'empreinte environnementale de leur processus de fabrication et de logistique;
- adressent, sur demande de la Saemes, tous tableaux de bord et de mesures visant à vérifier la nature et la qualité des efforts consentis en faveur de l'environnement;
- s'engagent à la promotion de cette démarche auprès de leurs propres sous-traitants, au moyen de mesures incitatives ou par l'insertion de cette démarche comme critères de choix au sein des cahiers des charges des appels d'offres.

Les partenaires de la Saemes, qui s'engagent au respect de cette charte, acceptent que des représentants de la Saemes procèdent ponctuellement à des mesures de vérifications, dans le cadre d'un processus d'amélioration continu.



# Chiffres clés et direction

Rigoureuse et exigeante, la gestion de la Saemes affiche la plus grande transparence.

## BILAN FINANCIER

TOTAL ACTIF  
147 167 k€CAPITAUX PROPRES  
36 694 k€

## COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE  
1 461 k€

	au 31.12.2013	au 31.12.2012
<b>ACTIF (en milliers d'euros)</b>		
Immobilisations brutes	240 008	233 852
Amortissement	103 979	97 175
Immobilisations nettes	136 029	136 677
Créances nettes	2 131	2 726
Disponibilités	8 703	9 030
Autres	304	342
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>147 167</b>	<b>194 175</b>
<b>PASSIF (en milliers d'euros)</b>		
Situation nette	26 298	25 179
Subventions d'investissements	10 396	11 100
Provision pour risques & Charges	39 247	36 293
Dettes financières	24 996	27 478
Autres	46 230	48 725
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>147 167</b>	<b>148 775</b>

	exercice 2013 (12 mois)	exercice 2012 (12 mois)
<b>Produits d'exploitation (en milliers d'euros)</b>		
Chiffre d'affaires net	43 927	43 772
Autres produits	2 456	2 590
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>46 383</b>	<b>46 362</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges externes	7 888	7 302
Impôts & taxes	2 720	2 955
Frais de personnel	13 969	13 969
Dotation aux amortissements	9 313	9 249
Autres charges	10 975	11 135
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>44 865</b>	<b>44 610</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 518</b>	<b>1 752</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER *</b>	<b>21</b>	<b>-108</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>823</b>	<b>568</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS</b>	<b>300</b>	<b>300</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>601</b>	<b>773</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 461</b>	<b>1 139</b>

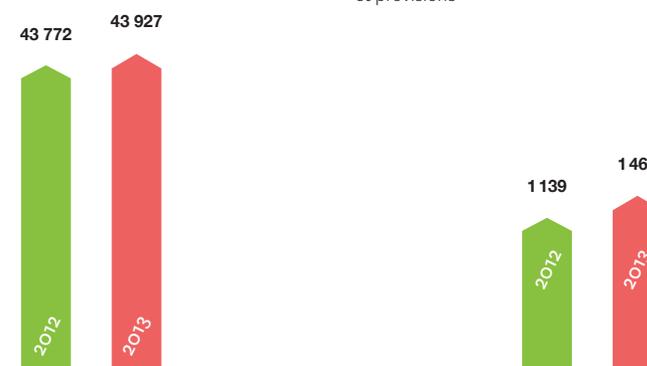
\* Y compris bénéfice transféré SNC Lyon Diderot.

INDICATEURS  
CHIFFRÉS

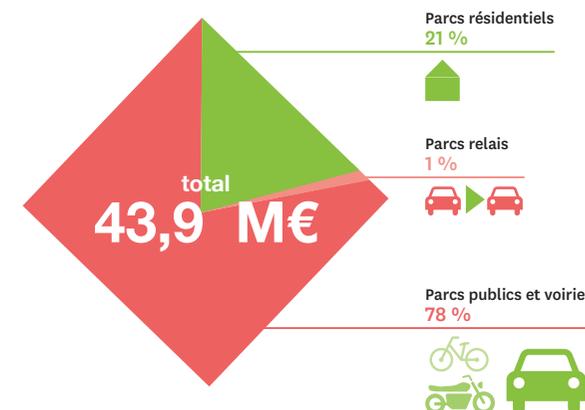
CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31.12.2013 (en milliers d'euros)

RÉSULTAT NET AU 31.12.2013 (en milliers d'euros)

Après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE PARCS AU 31.12.2013



# COMITÉ DE DIRECTION

**Hervé COUSIN**  
Directeur des opérations



**Pascal ROUX**  
Directeur technique



**Johanne LE LOHE**  
Directrice des ressources humaines



**Alain DEVES**  
Directeur général,  
Directeur administratif  
et financier



**Adeline MARGERAND**  
Directrice commerciale,  
marketing et développement

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Les membres du Conseil d'administration jusqu'au 21 mai 2014

**Yves Contassot**  
Président du Conseil d'administration

**Sandrine Charnoz**  
Représentante de la Ville de Paris

**Virginie Daspet**  
Représentante de la Ville de Paris

**Laurence Douvin**  
Représentante de la Ville de Paris

**Gérard Gourkow**  
Représentant du Conseil national des professions  
de l'automobile - CNPA

**Bernard Irion**  
Représentant de la Chambre de commerce d'État  
et d'industrie de Paris

**Benoît Léger**  
Représentant de la Caisse des dépôts et consi-  
gnations

**Pauline Véron**  
Représentante de la Ville de Paris

## Les membres du Conseil d'administration à partir du 22 mai 2014

**Julie Boillot**  
Représentante de la Ville de Paris

**Virginie Daspet**  
Représentante de la Ville de Paris

**Philippe Ducloux**  
Représentant de la Ville de Paris

**Gérard Gourkow**  
Représentant du Conseil national des professions  
de l'automobile - CNPA

**Bernard Irion**  
Représentant de la Chambre de commerce d'État  
et d'industrie de Paris

**Eric Lavoipierre**  
Représentant de la Caisse des dépôts et consi-  
gnations

**Christophe Najdovski**  
Représentant de la Ville de Paris

**Nicolas Nordman**  
Représentant de la Ville de Paris

**Crédits photo :**

- © Madeleine Caillard
- © Photo Horizons
- © Saemes
- © Createis
- © Cyrille Dubreuil
- © David Blondin
- © Soletanche
- © AG Concept Architecture
- © Cataliseur30- Fotalia
- © Kzenon - Fotolia

**Conception :**

Agence 4 août

**Impression :**

Imprimé sur papier labellisé 



Ce rapport a été réalisé par le service Communication et Marketing de la Saemes.



Le stationnement en Ile-de-France

**Siège social**

Hôtel de Ville de Paris

**Siège administratif**

1, rue Léon Cladel | 75002 Paris

Tél. 01 44 82 68 00

[www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)